



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 1 sur 15

Objet	F3SCT AUNAY SUR ODON
Date	7 décembre 2023
Horaires	9h00
Lieu	Salle des Commissions



### Centre Hospitalier Aunay-Bayeux FORMATION SPECIALISEE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AUNAY

#### Fiche d'émargement

Le Jeudi 7 décembre 2023 à 9h00

Lieu : Salle des COMMISSIONS

Heure début de séance : 9h10

Heure fin de séance : 12h40

#### Les membres titulaires

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
POIRIER LYDIE	FORCE OUVRIERE	
MIALDEA SANDRINE	FORCE OUVRIERE	
GOSSELIN RODOLPHE	FORCE OUVRIERE	
LOSTANLEN CLAIRE	FORCE OUVRIERE	

#### Les membres suppléants

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
GUILLAUME LUDIVINE	FORCE OUVRIERE	
LARCHER VANESSA	FORCE OUVRIERE	
LEPETIT MAGALI	FORCE OUVRIERE	
REPEL ISABELLE	FORCE OUVRIERE	



## F3SCT Site d'Aunay

### COMTE-RENDU DE REUNION

Page 2 sur 15

#### Les autres participants

NOM/PRENOM	EMARGEMENT
MARIE Frédéric	DIRECTEUR, 
RIVAT-CACLARD VERONIQUE	DIRECTEUR DES SOINS 
SINANG Noelle	DIRECTEUR POLE FINANCIER
RUIZ Lissette	DTMP 
MESNAGE ISABELLE	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES <b>Présidente par intérim</b> 
<del>RAULT CELINE</del>	<del>DIRECTION-DSEL</del>
Dr CHAUVIN	Représentant CME
HARDEL Céline	Psychologue du travail 
<del>Dr BELLANGER</del>	Médecin de santé au travail
Dr GABARRA Elisabeth	Médecin de santé au travail
M. SAGLIO	Inspecteur du travail



## I. Validation PV CHSCT Aunay

- PV du 29/06/2023 (annexe 1)
- PV du 28/09/2023 (annexe 2)

## II. Points des syndicats : Organisation

### 1. Points pour avis

- a) Approbations des PV du 29/06/2023 et du 28/09/2023.

### 2. Points pour information

- a) Suivi de l'alerte sur la surcharge de travail et RPS pour les agents du service mutualisé, les Oiseaux/La Bruyère. EHPAD Beauséjour.
- b) Suivi du test : changement des horaires d'ouverture de la porte d'entrée de l'hôpital.
- c) Retour sur la recherche d'une salle de pause au SSR P.
- d) Présentation de la nouvelle organisation du linge EHPAD Beauséjour (Bulle de linge).
- e) Suivi des AT.
- f) Cahier de suivi.
- g) Questions et informations diverses.

## III. Points Direction :

- 1. Approbation des PV des séances du 29 juin et du 28 septembre 2023.
- 2. Bilan de l'extension de l'horaire d'ouverture de la porte d'entrée de l'hôpital.
- 3. Point sur l'EHPAD.
- 4. Traitement du linge des résidents par la société « Bulle de linge ».
- 5. Suivi des AT.

## IV. Etat d'avancée des points abordés à la séance CHSCT du 28/09/2023 (Annexe 3).

**I. Validation PV CHSCT Aunay**

Les PV du 29/06/2023 et du 28/09/2023 seront approuvés lors de la prochaine séance.

**II. Points des syndicats : Organisation****Points pour information****a) Suivi de l'alerte sur la surcharge de travail et RPS pour les agents du service mutualisé, les Oiseaux /La Bruyère. EHPAD Beauséjour.**

Mme Mesnage informe que le CHAB bénéficie a recruté un jeune en service civique début novembre. C'est une aide conséquente pour l'EHPAD car la jeune fille est présente 28 heures par semaine soit 4 jours (du mardi au vendredi). Un second jeune en service civique pour l'EHPAD est recherché.

Mme Mesnage rajoute qu'il avait été prévu un renfort en personnel les après-midis, soit un effectif supplémentaire de 3.40 ETP. En septembre, nous avons réussi à affecter 2,50 ETP, mais il y a eu deux départs donc l'effectif actuellement en renfort est de 0,50 ETP. Il est difficile de recruter des AS à Aunay. Afin de réduire la charge physique des agents, nous allons augmenter le nombre de places d'hébergement temporaire.

Pour le matériel, nous avons passé un appel à projet pour un siège releveur.

FO : nous avons rencontré les agents pour voir les améliorations. Les agents aimeraient que les jours de présence du jeune en service civique soient du lundi au jeudi et non du mardi au vendredi et que la jeune fille commence à 8 h 30 au lieu de 9 h 30. Sur les tâches de la fiche mission cela correspond à leurs attentes. Par contre, les agents restent mitigés quant à la bonne compréhension de ce qui lui est demandé car il faut tout le temps lui répéter les consignes.

Mme Rivat-Caclard : si on modifie ses horaires, cela écourtera son temps sur l'animation car elle devra partir plus tôt.

FO : la priorité était de soulager l'équipe soignante du matin et non pas l'animation.

Mme Rivat-Caclard : elle est déjà là pour l'aide au repas du midi. Par ailleurs, l'animation permet d'attirer les candidats.

FO : on demande juste qu'il y ait un décalage d'une heure le matin afin qu'elle puisse aider les agents. Leur demande était d'avoir du monde le matin et surtout le lundi.

Mme Mesnage : c'est un choix à faire. Il faut faire attention car l'association gérant les jeunes en service civique auprès des personnes âgées contrôle les tâches qui leur sont données.

On va déjà voir si on peut changer les jours afin qu'elle vienne le lundi. Pour les horaires, on peut voir si elle peut commencer à 9 h pour finir à 16 h 30.



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 5 sur 15

FO : pour l'instant, ce jeune en service civique semble plus être une charge pour les agents du fait de la répétition continue des tâches qu'elle doit faire.

Mme Rivat-Caclard : il faut lui laisser un peu de temps. On se donne jusqu'au 15 janvier pour prendre une décision.

FO : le lave-vaisselle a été changé mais il ne donne pas satisfaction. Il n'est pas adapté. En effet, il est de petite capacité et le programme court dure 1 h. Les agents sont donc obligés d'aller faire la vaisselle au service des Vergers car le cycle est trop long. Concrètement, auparavant le lave-vaisselle tournait 2 à 3 fois le matin ce qui n'est plus possible maintenant.

Mme Ruiz n'a pas été informée de l'achat de ce lave-vaisselle et est surprise par le choix du modèle car il n'est pas adapté. A priori, ce serait le service qui aurait choisi.

FO : il aurait été plus judicieux de mettre un lave-vaisselle industriel comme en SSR P avec cycle court adapté au nombre de résidents, puisqu'il y a 32 résidents dans ce service mutualisé. De plus, il y a eu une note informant qu'il ne fallait pas utiliser le lave-vaisselle plus de 3 fois dans la journée. Si vous utilisez le lave-vaisselle pour le petit déjeuner le matin, vous ne pouvez plus l'utiliser le reste de la journée.

Mme Ruiz va se renseigner pour savoir comment ce matériel a été choisi.

FO : En ce qui concerne le projet d'ajouter des chambres temporaires à l'EHPAD, les agents nous ont rapporté que les 2 chambres existantes étaient déjà une charge de travail lourde. Concrètement, les résidents qui viennent en séjour temporaire sont soit effectivement indépendants physiquement mais ils ont des troubles cognitifs importants, soit lourds physiquement.

Mme Rivat-Caclard : le taux de remplissage n'est pas de 100 % et ce n'est pas la même charge car ce sont souvent des gens qui sont effectivement autonomes avec des troubles cognitifs. Il faut les accompagner pour la toilette par exemple en leur donnant des directives. Ce n'est donc pas la même charge de travail que pour les autres résidents auxquels il faut faire la toilette.

FO : quand dans un service vous n'avez pas le temps de faire toutes les tâches qui vous incombent et qu'en plus, on ajoute les résidents temporaires, le personnel risque de s'épuiser. Cela implique également de refaire les chambres à chaque départ. (lits et ménage).

Mme Mesnage : quelle est la durée moyenne de séjour ?

Mme Rivat-Caclard : 3 semaines environ

FO : cela ne peut être qu'une semaine également.

Il y a également un turn-over de remplaçantes du fait de la charge de travail très lourde. Les agents sont fatigués car les remplaçantes ne restent pas. Il faut donc reformer d'autres remplaçantes.

Vous avez mis des choses en place afin d'améliorer les conditions de travail mais il faut rester très vigilant par rapport à la situation de ce service car il y a des AS et des ASH qui souhaitent quitter le service.

Concernant le retour de la cave, serait-il possible de voir avec le service logistique pour livrer directement dans leur service et non plus au Verger ?

Mme Ruiz : je peux voir avec le service logistique mais c'est un coursier qui livre et qui repart car il a d'autres tournées. Cela demanderait une réorganisation du service logistique et actuellement c'est impossible.

FO : on essaie de trouver des solutions pour les matins surtout les lundis matin car il y a la cave à gérer.

On-Vous-ne pourriez pas faire un chariot spécial ?

Mme Ruiz : il n'y a pas de place dans la navette.

Mme Mesnage : il faudrait revoir avec l'équipe de M. Beaussieux et la DSEL si un autre circuit est possible.

Mme Ruiz va faire le lien avec la DSEL.

FO : on attend donc le retour de Mme Ruiz sur le lave-vaisselle.

Me RUIZ contactera le commercial pour avoir un matériel plus adapté. Pour la jeune en service civique, Mme Mesnage demandera son appréciation à Mme Buisson.

**b) Suivi du test : changement des horaires d'ouverture de la porte d'entrée de l'hôpital.**

Mme Mesnage indique qu'elle a appris récemment que le test avait été écourté. Pour rappel, l'hôpital devait fermer ses portes à 19 h afin que le personnel soignant ne soit plus dérangé par les appels intempestifs des visiteurs qui souhaitaient rendre visite aux patients après 17h.

Début novembre, Mme Ruiz a raccourci l'ouverture des portes suite aux nombreuses FEI qu'elle a reçu et suite également à la mise en place du plan Vigipirate.

Mme Ruiz a eu quelques retours avec des avis différents : pour la sécurité, certains agents ne souhaitent pas que les portes restent ouvertes après 17 h et les autres sont contents car ils n'ont plus d'appels pour laisser entrer les visiteurs.

Mme Mesnage : si l'agent d'accueil reste plus tard le soir, il y aura un problème pour le matin.

Les services ont informé Mme Ruiz que pour eux, le risque d'insécurité est plus important que le fait d'être dérangé pour ouvrir la porte.

FO est allé voir les agents de nuit pour avoir leur ressenti par rapport au test d'ouverture des portes jusqu'à 19 h en semaine et de 14 h à 19h le week-end et les jours fériés. Les agents de nuit craignent que des gens puissent se cacher dans l'hôpital grâce à

l'amplitude horaire d'ouverture des portes sans aucune présence d'un agent à l'accueil. FO leur a expliqué que même en fermant les portes à 17 h, cela pouvait également avoir lieu. Ils ont donc bien compris que le changement d'horaire cela ne changerait rien. L'insécurité la nuit reste prédominante. La solution est de mettre du monde, soit un portier, un vigile, un poste CAMA de 17h à 19h voire jusqu'à 21h. Cela peut être dissuasif pour les intrus et aussi pour vérifier toutes les portes d'accès à l'hôpital afin de sécuriser les agents de nuit. FO a rappelé aux agents la procédure d'appel si intrusion et la nécessité de faire des FEI.

Pour exemple, l'IDE du SSR NL a dû se déplacer sur l'EHPAD, elle a rencontré une personne avec une lampe sur le parking qui regardait dans les voitures. Les agents de nuit se sentent en insécurité. Lors de sa venue, la gendarmerie a expliqué aux agents qu'il serait plus opportun d'avoir des lampadaires avec détecteurs de présence.

Les agents de nuit demandent également une lumière qui s'allume automatiquement près de la caméra à l'entrée de l'hôpital pour pouvoir voir le visage de la personne.

Pour FO, c'est un hôpital public. Il est curieux que les portes soient fermées le dimanche en plein après-midi et les jours fériés.

Le but de ce test était de soulager les IDE des interruptions de tâches. Cela n'a pas avancé. Des IDE se posent la question de se retourner contre la direction en cas d'erreur médicamenteuse. De plus il n'est pas possible de laisser le téléphone aux AS qui ont déjà beaucoup de tâches.

FO : La présence d'un agent à l'accueil résoudrait ce problème pour tous les services. Avant la fusion, il y avait deux postes à l'accueil (présence de 7h à 21h). Mme Mesnage : il faut trouver une solution de 17 h à 19 h. Soit on met deux temps partiels thérapeutiques, soit on change les horaires de la personne de l'accueil.

Le point sur la sécurité des agents la nuit sera remis à l'ordre du jour de la prochaine F3SCT.

FO : lors de notre rencontre avec les agents de nuit, ils nous ont informées qu'en faisant le tour des services, elles se sont aperçues que certaines portes de bureaux n'étaient pas fermées à clé et que les lumières restaient allumées. Il faudrait rappeler à tous les agents d'éteindre les lumières et de fermer les portes pour la sécurité des agents.

Mme Ruiz : on pourrait peut-être contacter la gendarmerie afin qu'elle fasse des rondes.

FO : un agent des EVP nous a demandé si un film opaque pouvait être placé sur la porte des EVP afin que les personnes qui sont à l'extérieur ne puissent pas voir l'intérieur du service.

Mme Ruiz va voir cela avec M. Denis.

**c) retour sur la recherche d'une salle de pause au SSRP**

Mme Ruiz indique qu'une solution a été trouvée avec le personnel : la pause-café du matin se fera dans le réfectoire des patients. Pour la pause du midi, les horaires pour la vaisselle seront décalés afin que les agents puissent déjeuner tranquillement dans la pièce.

FO : la majorité des agents est satisfaite, par contre nous déplorons qu'il n'y ait eu aucune salle de pause prévue dans ce service. Personne n'a pensé au personnel au moment de la restructuration. Cette solution reste juste un compromis, l'office est un lieu de travail.

**d) Présentation de la nouvelle organisation du linge EHPAD Beauséjour (Bulle de linge).**

Madame Cécile LEMERCIER, responsable du service clients de la société Bulle de linge, est présente afin d'expliquer la future organisation pour le traitement du linge de l'EHPAD.

Le marquage du linge commencera le lundi 8 janvier ; il faut compter 1 mois de marquage et ensuite, début février la prestation pourra démarrer.

Le marquage : tout le linge sera marqué au nom et prénom du résident et il y aura une pastille de couleur qui correspondra au programme de lavage.

Les agents mettront tout le linge sale dans un sac jaune identifié par le logo Bulle de linge.

Il y aura 2 passages par semaine : le mardi et vendredi. Le linge sale sera ramassé le mardi et sera rendu propre le vendredi.

Il y aura une formation pendant la période du marquage au cours de laquelle la chargée d'identification expliquera comment envoyer le linge.

FO : deux passages semblent insuffisants. En effet, du vendredi au mardi, certains résidents n'auront pas assez de change. A ce jour le linge revient le lendemain ou le surlendemain. Donc le linge sale part le vendredi et le linge propre revient le mardi, 4 jours cela paraît très long. Il y a des résidents qui se souillent tous les jours voire plusieurs fois par jour. Ils n'ont pas toujours un trousseau assez conséquent. FO craint que certains résidents se trouvent en difficulté et que les soignants n'aient pas assez de linge. Pouvez-vous faire une période de test et voir ce qui pose problème ?

Bulle de linge : il y aura une lingerie commune dans chaque service.

FO : oui mais le linge ne sera pas spécialement adapté en taille pour les résidents.

Bulle de linge : tous nos clients bénéficient de 2 passages et cela se passe bien. Le contrat est un marché RESAH et s'arrête en février 2025.

FO : si un des passages tombe un jour férié comment cela se passe ?



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 9 sur 15

Bulle de linge : nous travaillons même les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier où Bulle de linge vient en décaler d'une journée.

Ruiz : qu'en est-il du tonnage ?

Bulle de linge : on verra selon ce qui est donné. Il y a 6 services, et environ 20 résidents/service. On estime à 14 à 15 Kg de linge par résident.

FO : et pour les résidents en chambre temporaire qui va gérer ? Les familles ou l'EHPAD en fonction de la durée du séjour ?

Bulle de linge : Pour les résidents temporaires, il existe une solution : on ne marque pas le linge. On le met dans un filet qui sera numéroté et qui sera mis dans le sac de linge sale. Il sera rendu plié avec le filet. Ceci est une facturation supplémentaire au kilo.

FO : pour le matériel, comment cela va être géré d'un point de vue du circuit ? Va-t-il y avoir un chariot dans chaque service ?

Bulle de linge : il y aura un sac identifié à mettre sur vos chariots actuels.

FO : y aura-t-il des Rolls particuliers ? Par rapport au circuit, il y a des rolls en bas dans le local linge sale. Actuellement, tout est mis dans les mêmes rolls, aussi bien le linge des résidents que les draps. J'imagine qu'il va falloir des rolls particuliers pour Bulle de linge ?

Bulle de linge : non, on vous fournira des cabris qui sont plus petits. Il y aura une housse bleue identifiée et les agents devront mettre les sacs de linge dedans. Nous récupérerons les cabris et le linge propre sera livré dans les autres cabris.

Le linge reviendra plié, il n'y aura aucun cintre. Le linge du résident reviendra filmé et tous les paquets seront rangés par ordre de chambre.

FO : en cas d'erreur de linge lors du tri ?

Bulle de linge : l'entretien du linge est un forfait, on facture au nombre de lits. S'il y a plus de 18 kg par résident, ou si on reçoit du linge de table ou des serviettes éponges, il y aura une facture supplémentaire.

FO : il arrive que les résidents autonomes mettent eux même leur linge dans les sacs sans faire attention à la couleur. On peut retrouver aussi des dentiers ou des appareils auditifs.

Bulle de linge : tout ce qui est appareil dentaire, téléphone... sera rendu sous enveloppe mais s'il s'avère que des draps ou des serviettes soient dans le linge, cela sera rendu avec facture supplémentaire.

FO : qui sera la personne référente chez vous et à l'EHPAD ?

Bulle de linge : ce sera moi.

Mme Rivat-Caclard : pour l'EHPAD ce sera l'intendante.

FO : Donc s'il y a un problème avec Bulle de linge, ce sera la cadre ou l'intendante. Auparavant il y a eu du linge délicat abîmé par le GCS et cela posait des soucis auprès des familles. Comment cela est géré chez Bulle de linge ?

Bulle de linge : au-delà de 50 % de laine, il faut éviter de nous le donner. Les bandes de contentions ne sont pas comprises dans le forfait ni les plaids.

Mme Hardel : s'il y a des problèmes de manipulation avec les cabris, comment cela se passe-t-il ?

Bulle de linge : Nous qui entretenons les cabris. La livraison se fera au service logistique. Quand la chargée d'identification viendra marquer le linge, elle notera dans quel état se trouve le vêtement. Nous aurons une traçabilité de lavage grâce au QR code.

FO : il ne faut pas que les agents se mettent des contraintes par rapport à la livraison du linge s'il n'y a que 2 passages par semaine.

Bulle de linge : donnez-vous une fiche de trousseau conseillé à l'entrée du résident ?

Mme Rivat-Caclard n'est pas certaine qu'il y ait un document type.

Bulle de linge : je vais vous envoyer une fiche type.

En janvier, le marquage débutera et le directeur de Bulle de linge viendra former les agents sur l'espace clients. Cela permettra de voir tous les trousseaux, de faire les entrées et sorties des résidents et les changements de chambres.

FO : cela va représenter combien de marquage par jour ?

Bulle de linge : 6 résidents par jour avec 2 personnes. L'intendante amènera le linge à Elodie (de la société Bulle de linge), et devra le ramener en chambre.

FO : Donc les agents vont avoir une formation à l'espace client. Il y aura bien une référente. Avez-vous prévu un renfort Mme Rivat ?

Mme Rivat-Caclard : Il y aura un mi-temps.

FO : ce n'est pas assez car les agents intendantes ne pourront pas faire toutes leurs tâches. Il faudra bien dire aux agents qu'ils ne pourront pas tout faire.

Mme Mesnage : si on trouve un autre mi-temps thérapeutique on le mettra.

Bulle de linge distribue des livrets d'accueil pour les résidents qui présentent la société.

Mme Rivat-Caclard enverra la version dématérialisée à FO.

Mme Mesnage indique que le CHAB regardera l'impact qu'il y aura sur le tonnage de la blanchisserie. En effet, si on produit moins en laissant le même nombre d'agents, le coût de production sera plus élevé. Nous serons donc obligés d'adapter les moyens à la baisse, ce qui implique donc une diminution du nombre d'agents à la blanchisserie

FO : il y aura donc des conséquences sur les agents du CHAB ?

Mme Mesnage : si on produit moins et qu'on laisse le même effectif, les charges seront identiques avec moins de linge produit. Si les adhérents considèrent que le prix est trop élevé, ils rejettent le budget.

Si on est amené à réduire les effectifs, ce sera un agent contractuel qui partira. Mais pour l'instant on ne peut rien prédire.

FO : y aura-t-il un coût supplémentaire pour les familles ?

Mme Mesnage : Cela impacte seulement le budget de l'EHPAD à hauteur de 50 000 €.



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 11 sur 15

FO constate que Bulle de linge se situe à Bourg Achard, c'est très loin.

#### e) Suivi des AT

Mme Mesnage indique que suite aux dernières observations de FO, le tableau a été modifié.

FO constate qu'il y a une sous déclaration des AT. En 2022 il y en avait 23, en 2021 39, en 2020 46, en 2019 33 et en 2018 44.

Mme Mesnage considère que la baisse du nombre d'AT peut être la conséquence d'une amélioration des conditions de travail.

FO : Des agents nous indiquent ne pas faire de déclaration. Les AS et les ASH sont les plus impactées par les AT. L'EHPAD est plus impacté par les AT pour les AS et ASH.

9 AT concernent la manutention et ont été déclarés à l'EHPAD.

FO constate qu'il n'y a pas eu de déclaration d'AT suite à la FEI 4575 du mois d'avril. Pourtant, une AS a été violentée par une résidente. Le commentaire du service qualité a été le suivant : « contact pris avec l'IDE de l'EHPAD, résidente présentant des troubles psychotiques. L'agression était imprévisible, pas de conséquences pour l'IDE qui n'a donc pas déclaré d'AT ». Les conséquences de l'AT sont pour l'AS et non l'IDE. Il faut faire attention à la réponse apportée par le service qualité.

La FEI a été redirigée vers M. Denis pour voir si l'appel d'urgence était possible avec des sonnettes sur les DECT.

Mme HARDEL a bien eu cette fiche mais elle a été parallèlement interpellée par l'encadrement pour une situation de violence. Elle n'a donc pas appelé l'agent car elle pensait qu'il s'agissait de la même situation. Elle l'a contacté 15 jours plus tard.

Il est évident qu'il peut y avoir des conséquences psychologiques pour l'agent, voire des symptômes post-traumatiques.

FO : il devrait y avoir une déclaration d'AT même si cela date car il peut y avoir des conséquences psychologiques invisibles. Et la réponse du service qualité n'est pas du tout appropriée. L'EHPAD accueille de plus en plus des personnes avec des troubles psychologiques. Cela risque de se reproduire.

Mme Mesnage est d'accord, l'agent aurait dû être réorienté. Par contre, la déclaration de l'AT serait hors délai pour la déclaration car cela s'est passé il y a 8 mois.

Pour rappel, ce n'est pas parce que l'on déclare un AT que l'on est couvert jusqu'à la fin de sa carrière. On est couvert par un AT si médicalement il est prouvé que les suites à long ou moyen terme sont toujours rattachables à celui-ci. En effet, s'il y a rechute suite à un AT, il y a toujours une expertise médicale.

Mme Hardel : il faut être vigilant quant aux réponses des FEI. Par ailleurs, elle est étonnée de constater dans les FEI que le facteur « gravité » est parfois considéré comme très bas alors que les conséquences peuvent être désastreuses d'un point de vue psychologique.

Mme Mesnage pense qu'il faudrait revoir avec le service qualité sur la cotation de ce type de FEI.

Mme Hardel va prendre rendez-vous avec le service qualité pour en discuter.

#### f) Cahier de suivi

*Etude ergonomique SSRP*

*FO demande que les chambres seules soient aussi équipées de gaines (lumières +prises de courant) comme cela avait été annoncé par la direction.*

A enlever

*Organisation actuelle du travail des agents sur l'EHPAD*

A enlever.

FO demande s'il reste encore beaucoup de congés 2023 à poser en 2024. Des agents se voient refuser des congés par la cadre. Donc avec un risque de report sur 2024 plus important. FO s'inquiète, si le reliquat de congés se cumule sur l'année d'après, il y aura un problème.

Mme Mesnage explique qu'elle n'a pas été saisie par la cadre pour de reports de congés en janvier 2024.

*Suivi du plan d'action Technologia*

Point à laisser.

*Service intérieur intervenant sur l'EHPAD*

Le projet d'externalisation est toujours d'actualité. Mme Ruiz informe que les plans ont été transmis à la DSEL pour l'étude des surfaces qui pourraient être externalisées.

Ensuite, une analyse pourra être effectuée afin de savoir qui fait quoi.

FO alerte sur les mauvais échos concernant la société ONET (déjà présente sur Bayeux).

#### FEI

Mme Mesnage explique que la transmission des FEI à la F3SCT est un des points du règlement intérieur des instances qui sera tranché par le nouveau directeur.

FO indique avoir contacté la secrétaire du service qualité afin de savoir pourquoi la F3SCT ne reçoit pas les FEI. Il s'avère que l'adresse mail était erronée. Le service qualité a donc renvoyé 13 FEI à la secrétaire de la F3SCT.

FO informe avoir reçu le tableau du suivi des FEI de Mme Rivat-Caclard.

*GCS Blanchisserie*

Bouchons d'oreilles : L'administrateur du GCS est d'accord pour fournir des bouchons d'oreilles moulés pour tous les agents. Une communication sera effectuée par le service santé au Travail.

Formations : elles ont été faites.

Douche : travaux toujours en cours. Cela devrait être terminé dans la semaine du 11 décembre.

Démêleur de draps : une rencontre est prévue avec la société Lavatec en janvier.

Mme Mesnage explique que même si des problèmes persistent et que la situation reste compliquée du fait de l'absentéisme, l'ambiance s'est améliorée.

FO : Les codes d'accès blue médi sont disponible pour les agents. Avez-vous reçu des FEI ?

*EHPAD*

Distribution de médicaments. FO rappelle que le protocole de distribution des médicaments n'a pas été fait.

Mme Rivat-Caclard explique qu'il y a déjà eu une note de service qui peut servir de protocole.

La note devra être donc mise dans les classeurs « protocoles ». FO posera la question aux agents pour savoir si tout est bien clair.

*EHPAD – La Bruyère/Les Oiseaux*

Ajouter :

Suivi pour l'emploi civique : jour et horaire

Lave-vaisselle : capacité et efficience

Livraison de la cave : possibilité de livraison directement dans le service ?

Chambres temporaires : décision et suivi

**h) questions et informations diverses**

FO demande s'il y a eu des postulants pour les postes de cadre en SSR neurocognitif et au SSIAD et quelle sera l'organisation s'il n'y a pas de candidatures. Il n'y a plus de cadre non plus aux EVP, ni pour le plateau technique, qui est temporairement géré par Me VIARD qui va partir en formation.

Mme Mesnage répond qu'il y a une candidature pour le SSIAD mais pas pour le SSR neurocognitif.

Mme Viard part pour faire une formation professionnelle avec des stages assez longs. Elle sera présente au CHAB certaines semaines mais elle ne pourra pas assurer l'encadrement du service. Elle sera donc mise en renfort.



Mme Rivat-Caclard souhaite regrouper le plateau technique et les EVP afin de proposer le poste à un « faisant fonction de cadre ». Elle doit rencontrer une personne en interne prochainement.

FO : 3 composteurs ont été installés à côté de l'HAD. Nous souhaiterions être informés de l'organisation autour de ces composteurs. Tous les déchets sont jetés dans les composteurs, même la viande et le poisson. Cela est étonnant car normalement on ne met pas ce type de déchets. Nous vous alertons donc sur le fait que cela peut attirer des rats et que des odeurs commencent à se faire sentir. Cela risque de se compliquer en été.

Tous ces déchets sont mis dans des petites poubelles vertes que les services techniques vident dans les composteurs. Par contre, rien n'est rincé et cela remonte dans les services pour être mis au lave-vaisselle.

Nous voudrions donc suivre ce dossier.

Mme Mesnage va demander à la DTMP et la DSEL l'organisation qui a été prévue.

Mme Mesnage informe du lancement d'un baromètre social sous forme d'un questionnaire de satisfaction à destination du personnel. Il sera accessible à l'aide d'un QR code du 15 janvier au 28 février. Les réponses seront traitées par une société extérieure et seront anonymes. Le financement est assuré par l'ANFH. Ce baromètre social est obligatoire dans le cadre de la certification mais au-delà de ce critère, il est intéressant pour CHAB d'avoir le ressenti du personnel afin de mettre en place des actions adéquates.

FO : nous avons appris que le Dr Desverger partait au CHU de Caen.

Mme Mesnage confirme ce départ et indique que, bien que ce soit le CHU qui avait mis le Dr Desverger à disposition du CHAB, il ne le remplacera pas. Par ailleurs, le Dr Le Thiec part à la retraite en mai, le Dr Levy baisse son temps de travail et nous cherchons également un remplaçant pour le Dr Leroy.

Les postes sont publiés sur le site de la FHF et sur linkedin.

Fin de la séance à 12h40.

La secrétaire de la F3SCT

Lydie POIRIER

La Présidente de la F3SCT par intérim,

Isabelle MESNAGE